AR Prefecture
006-240600593-20211216-CC211211-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

OBJET :

Budget annexe SPPE
Exercice 2021
Décision modificative n°1

Décision n° 21 12 11

L'an deux mille vingt et un, le jeudi seize décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance ouverte au public et retransmise en direct par voie électronique.

Etaient présents *: Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Michel Calmet Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Mesdames Sandrine Guglielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Serge Castan, formant la majorité des membres en exercice.*

Absents représentés *: Monsieur Jean-Marc Rancurel par Monsieur Michel Lottier, Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Armand Gasiglia par Monsieur Alain Alessio, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza, Madame Germaine Millo par Madame Evelyne Laborde.*

Absents *: Messieurs Pierre Donadey, Edmond Mari, Robert Nardelli, Jacques Saulay, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur.*

Madame Evelyne Laborde a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Francis TUJAGUE, 1er vice-président chargé des finances,

- **expose** à l'assemblée délibérante, qu'il y a lieu d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour la section de fonctionnement ;

- **propose** à l'assemblée délibérante d'adopter cette décision modificative selon les documents annexés.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1er vice-président, après en avoir délibéré,

Décide d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour la section de fonctionnement, tel que proposé dans les documents annexés à la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 38

Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS
55 bis RD 2204
06440 BLAUSASC
06

LE PRESIDENT
C. PIAZZA